Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213503519-20260914-D_2026_15-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de LE RHEU
Ville de LE VERGER

DÉCISION N° 2026/15 PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DU 14 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le Maire,
- Vu notamment les articles L2336-3, L2336-4, L1612-4, L2321-2, L2322-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération n°04.2026.07 en date du 13 avril 2026.

DÉCIDE

Article 1 :

- Le 29 juin, parc COBAC PARC pour 21 personnes dans le cadre d'une sortie CTG, pour 396,37 € HT soit 436 € TTC
- Le 7 juillet, commande d'un panneau multisports STREET GRILLE, auprès de CAMMA SPORT, pour un montant de 302,15 € HT soit 362,58 € TTC
- Le 9 juillet, commande d'une flèche pour la remorque des ST, auprès de EVEN, pour de 395,99 € HT soit 475,19 € TTC
- Le 16 juillet, remise en état de la tondeuse frontale GRILLO, auprès de JARDIMAN, montant de 2 745,13 € HT soit 3 294,16 € TTC
- Le 20 juillet, achat d'une centrale de commande OPUS S pour l'église, auprès de BODET, montant de 190 € HT soit 228 € TTC ainsi que la maintenance pour 886,80 € HT soit 1 064,16 € la 1ère année.
- Le 20 juillet, remise en service de la sonnerie de l'angélus pour l'église, par BODET, pour 1 048 € HT soit 1 257,60 € TTC
- Le 21 juillet, réparation de la crémone d'une porte de la salle des associations, par LE BRIAC, pour 492,30 € HT soit 590,76 € TTC
- Le 22 juillet, travaux de la toiture du 2 place du Bourg, auprès de B.C.I. F C, pour 16 151,00 € HT soit 17 766,10 € TTC
- Le 22 juillet, 2 pneumatiques auprès de d'EVEN, montant de 943,18 € HT soit 1 131,82 € TTC
- Le 22 juillet, commande de 2 micro-cravates sans fil auprès de LDLC pour un montant de 80,86 €HT soit 97,03 € TTC
- Le 27 juillet, commande d'une porte à la salle des associations, auprès de LE BRIAC, pour 384,65 € HT soit 461,58 € TTC
- Le 30 juillet, travaux à l'école suite à une détection de fuite auprès de SNPR, pour 839,43 €HT soit 1 007,32 € TTC
- Le 24 août, support aile avant droite tracteur John Deere 5720, auprès d'EVEN, pour 937,89 € HT soit 1 125,47 € TTC
- Le 16 juillet, aspirateur pour le centre de loisirs et écran + bras support écran pour la communication, auprès d'AMAZON, pour un montant de 337,45 € HT soit 404,94 € TTC
- Le 26 août, reprise du système anti-intrusion, auprès de KLOZ, pour un montant de 2 727,00 € HT soit 3 272,40 € TTC et contrat de maintenance pour 890,00 € HT soit 1 068,00 € TTC la 1ère année
- Le 28 août, intervention pour le nettoyage du bardage de la salle de la Cassière, auprès de PROPREO, pour un montant de 3 086,40 € HT soit 3 703,68 € TTC
- Le 3 septembre, formation au logiciel GESCIME pour l'agent d'accueil, pour un montant de 390 € HT soit 468 € TTC
- Le 7 septembre, contrat de vitrerie, auprès de PROPREO, pour un montant de 2 450,00 € HT annuel soit 2 940,00 €
- Le 9 septembre, remplacement du ballon d'eau au tabac presse, auprès de TANGUY SOLUTIONS HABITAT, pour un montant de 511, 54 € HT soit 562,69 € TTC

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des Délibérations de la commune, un extrait en sera affiché à la porte de la mairie et ampliation en sera adressée à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et au comptable de la collectivité.

Le maire
. certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
. informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour Excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un Délai de 2 mois à compter de la présente notification

Fait à LE VERGER,
Le 14 septembre 2026

M. le Maire,
Patrick CHRISTEL